

PROGRAMMATION 2021-2027
« Programme FEDER/FTJ WALLONIE 2021-2027 »

Présentation au Comité de suivi
Résultats de l'évaluation dans le cadre de l'examen à mi-parcours (article
18 règlement 2021/1060)

Mardi 11 mars 2025
14h-15h

PROCES-VERBAL

Présents

Pour les instances européennes :

Mme Daciana CRASTIU, Commission européenne, DG REGIO

Pour les autorités responsables du Gouvernement wallon :

Mme Sophie BRIZI, Cabinet du Ministre Pierre-Yves JEHOLET
Mme Marie GERBAYHAIE, Cabinet du Ministre-Président Adrien DOLIMONT
Mr Henri HANIN, Cabinet du Ministre Valérie LESCRENIER
Mme Vanessa KRINS, Cabinet du Ministre-Président Adrien DOLIMONT
Mme Isa-Marie MENART, Cabinet du Ministre-Président Adrien DOLIMONT
M. Vincent MOYSE, Cabinet du Ministre François DESQUESNES
Mme Aude ROLAND, Cabinet du Ministre Yves COPPIETERS

Pour les partenaires socio-économiques :

M. Pascal BALANCIER, Agence du Numérique
M. Luc DUFRENNE, IFAPME
Mme Françoise GOFFINET, Institut pour l'Égalité des femmes et des hommes
M. Yves HOUET, Wal-tech
M. Jean-Marie HUET, Conseil Consultatif Wallon des Personnes en Situation de Handicap
Mme Nathalie LEFEVRE, CREF
Mme Natacha MALEMPRE, Commissariat Général au Tourisme
M. Etienne REUTER, Wallonie Entreprendre
M. Luc SIMAR, Conseil économique, social et environnemental de Wallonie

Pour l'Autorité d'audit :

M. Damien VIROUX

Pour les Entités Infrarégionales (EIR) :

Mme Maïté DUFRASNE, Cœur de Hainaut
 Mme Florence HAAS, RéseauLUX
 M. Nicolas VANBOCKESTAL, GRE-Liège
 Mme Anne TIMMERMANS, Charleroi Métropole

Pour la coordination administrative :

Mme Aurore COGNIAUX, Département de la Coordination des programmes FEDER
 M. Jonathan DESDEMOUSTIER, Département de la Coordination des programmes FEDER
 Mme Maureen GILLES, Département de la Coordination des programmes FEDER
 Mme Coline MARLOYE, Département de la Coordination des programmes FEDER
 Mme Catherine MATHOT, Département de la Coordination des programmes FEDER
 Mme Hélène SNEESSENS, Département de la Coordination des programmes FEDER

Invités :

Mme Léa SONNET, BDO
 Mme Odile MARTIN, BDO

Excusés

Mme Fabienne DIDEBERG, CESE Wallonie
 Mme Roxanne BENHAMED, SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Direction des Programmes européens

Mme A. COGNIAUX (DPCF) ouvre la séance et accueille les participants.

1. Introduction

Par le cabinet du Ministre-Président wallon (V. KRINS)

Madame Vanessa KRINS

- Présente le contexte de la réunion en indiquant que cette évaluation s'inscrit dans le cadre de l'examen réglementaire du programme à mi-parcours prévu par l'article 18 du règlement général 2021/1060 ;
- Attire l'attention de l'assemblée sur le fait que cet examen à mi-parcours, ainsi que la mise en réserve du montant de flexibilité (qui n'est libéré qu'à la suite de l'examen) est une nouveauté de cette programmation ;
- Précise que cet examen du programme à mi-parcours doit être réalisé et introduit auprès de la Commission européenne via l'outil informatique SFC au plus tard pour le 31/3/2025 ;
- Mentionne que cette évaluation à mi-parcours a été lancée sur base d'un marché public attribué à la société BDO, présente aujourd'hui ;
- Rappelle que le plan d'évaluation réglementaire FEDER/FTJ 2021-2027 prévoit que toute évaluation menée soit présentée au Comité de suivi FEDER/FTJ et qu'aucune validation n'est attendue de la part du présent Comité;
- Précise qu'étant donné que la prochaine réunion du Comité n'a lieu qu'en mai 2025 et que l'examen à mi-parcours doit être présenté avant fin mars 2025, il est prévu une réunion « extraordinaire » de présentation de cette évaluation ;

- Cède la parole à BDO.

2. Présentation des résultats de l'évaluation

Par BDO (O. Martin et L. Sonnet)

La présentation détaillée se trouve en annexe du présent document.

3. Séance de questions/réponses - observations

- Observations de D. CRASTIU (Commission Européenne, DG REGIO), qui :
 - Soutient les conclusions présentées en précisant qu'il est nécessaire de continuer les efforts pour la mise en œuvre des programmes.
 - Recommande de tenir compte des nouveaux besoins européens émergents et invite l'Autorité de gestion à réfléchir, dans le contexte actuel, à l'utilisation de la révision à mi-parcours comme opportunité de démontrer que les politiques du programme contribuent et répondent aux priorités et initiatives clés de la Présidente Ursula Von der Leyen (STEP, agenda pour les villes, accès à un logement durable et nouveau Bauhaus européen).
 - Précise que les conclusions de l'évaluation à mi-parcours sont pertinentes et l'argumentation bonne mais invite à réfléchir et argumenter sur la manière dont l'AG peut contribuer davantage à ces nouvelles priorités politiques.
- Question de N.VANBOCKESTAL (GRE – Liège), qui s'interroge sur la communication qui pourrait être faite quant au second appel à projets et l'affectation du montant de la flexibilité. V. KRINS (cabinet du Ministre-Président) répond qu'à ce stade, il n'y a pas encore de décision sur l'affectation future et qu'actuellement, nous en sommes au stage d'une première étape liée à l'examen à mi-parcours.

4. ANNEXES

Liste

Annexe 1 : Présentation dispensée par L. SONNET et O. MARTIN (BDO)